

## MOT DE PRÉSENTATION

C'est avec plaisir que nous vous transmettons cette première édition de l'infolettre consacrée au Projet Extension Malartic. Cette initiative est motivée par notre volonté de vous informer sur l'avancement du Projet.

Vous recevrez une infolettre approximativement à toutes les six semaines pour la durée des travaux. Cette infolettre vous présente également de l'information sur la performance environnementale et les bons coups liés au Projet, en plus de répondre à des questions qui nous sont posées.

## MISE À JOUR DES TRAVAUX

### Travaux réalisés dans les derniers mois :

#### Une première partie du déboisement de la déviation de la route 117 a été réalisée.

Conformément à notre engagement, la seconde partie des travaux de déboisement, qui se situe à proximité des résidences, n'a débuté qu'après l'installation de l'écran acoustique temporaire sur l'avenue Champlain.



#### Construction du tronçon de déviation temporaire de la route 117.

La construction du tronçon de déviation servant à la construction du pont temporaire (qui sera situé au-dessus de la route 117), a été complété dans la semaine du 16 septembre. Les automobilistes empruntent ce nouveau tronçon asphalté depuis le 20 septembre.

#### Installation de l'écran acoustique temporaire.

L'installation de l'écran sur l'avenue Champlain a débuté le 10 août et s'est terminée le 22 août. L'habillage de celui-ci a débuté au début du mois de septembre.



#### Déplacement des services d'intérêt général (Hydro-Québec, Télébec, Cablevision, Telus et Vidéotron).

Ces travaux étaient nécessaires afin de permettre la préparation des travaux de construction du pont temporaire au-dessus de la route 117.



**MISE À JOUR DES TRAVAUX (suite)**

**Travaux à venir :**

**Finalisation de la construction du pont temporaire au-dessus de la route 117 en décembre 2017.**

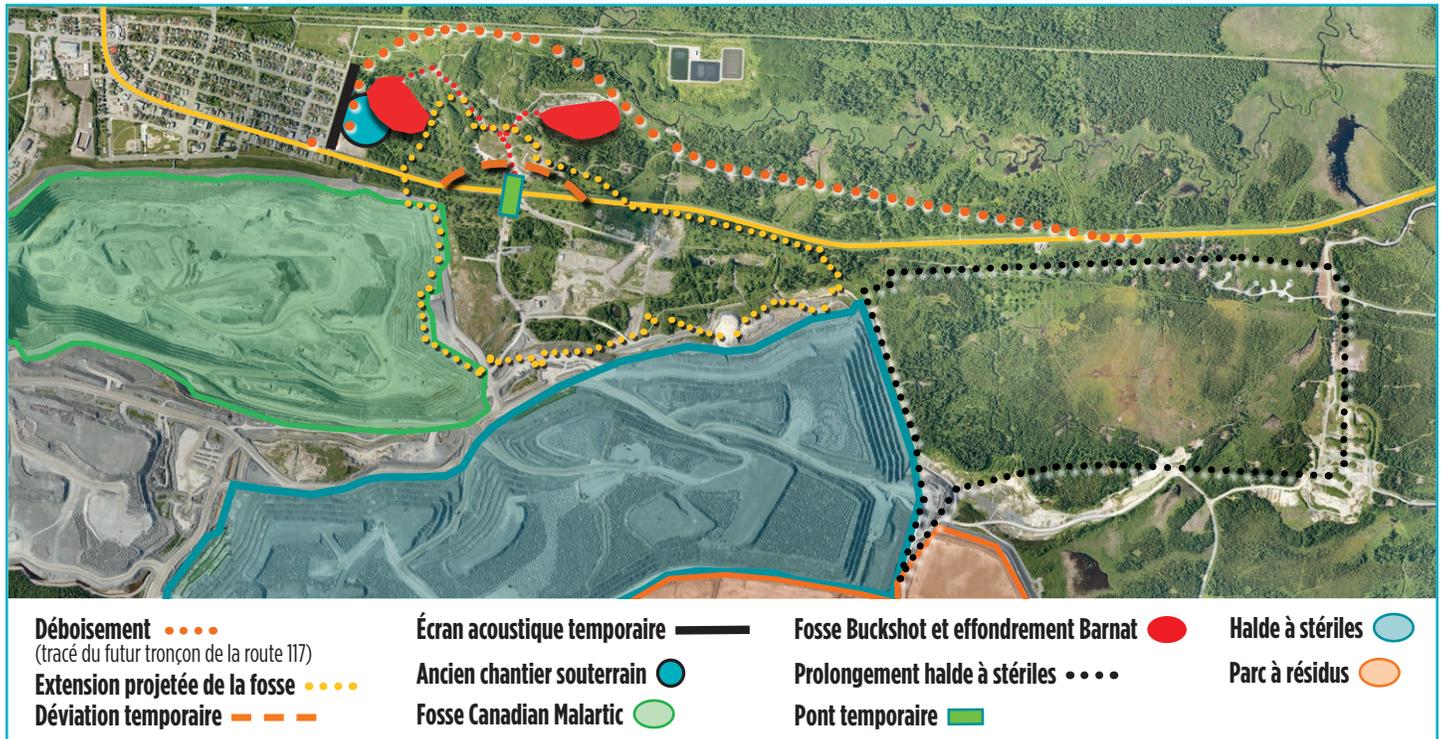
Conçu par des firmes d'ingénierie spécialisées dans ce type d'ouvrage, le pont sera opéré de façon stricte afin d'assurer la sécurité du transport sur et sous le pont :

- la vitesse maximale de circulation sur le pont sera fixée à 10 km/h;
- sur le pont, des caméras et des radars seront installés afin de surveiller la conformité des chargements et des vitesses des camions de transport;
- un contrôleur sera en poste de façon permanente sur le pont; et
- des caméras et des radars seront installés afin d'assurer la sécurité des usagers de la route 117.

**Déplacement des services d'intérêt général.**

À l'automne 2017, la conduite de Gaz Métro sera déplacée sur le futur tronçon de la route 117.

**Carte de positionnement des travaux**



**Performance environnementale**

Afin de diminuer l'impact sonore des travaux de mise à niveau du sol qui ont permis l'installation de l'écran acoustique temporaire sur l'avenue Champlain, neuf (9) remorques ont été positionnées entre les travaux et les résidences. Ces remorques ont permis de diminuer le bruit provenant des camions qui s'affairaient à construire l'assise de l'écran acoustique temporaire.



## BONS COUPS

### Bons coups initiés par les entrepreneurs impliqués dans le Projet

L'installation de l'écran acoustique sur l'avenue Champlain a été réalisée par l'équipe de Construction Norascon Inc. en collaboration avec Guay Inc. et l'équipe de Mine Canadian Malartic. Cette étape cruciale pour la poursuite des travaux demandait de la coordination et une expertise spécifique afin de mettre en œuvre cette mesure d'atténuation. Les travaux se sont déroulés rapidement, efficacement et en toute sécurité. Félicitations à toute l'équipe pour cette belle réussite !

## RÉPONSES À VOS QUESTIONS

### Qui assume les frais reliés à la déviation de la route 117 ?

► Tous les frais reliés aux travaux de construction sont assumés par Mine Canadian Malartic. À la fin du Projet, la route sera remise au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et l'Électrification des transports.

## CONTACTEZ-NOUS POUR DES INFORMATIONS CONCERNANT LE PROJET EXTENSION MALARTIC

### Par téléphone

à la ligne info-travaux au 819 757-2225 poste 3429

### Par courriel

au [questionsprojetsmcm@canadianmalartic.com](mailto:questionsprojetsmcm@canadianmalartic.com)

### En personne

au Local de relations avec la communauté au  
650, rue Royale, Malartic